



Diplôme d'Etat d'Ambulancier *Sortants de 2013*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012 (cf. parutions de mars et avril 2014), la seconde, présentée ci-après, ceux de 2013, soit 1 787 personnes.



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2014 s'est déroulée en deux phases, de février à avril pour l'interrogation à 6 mois et de septembre à novembre pour le suivi à 12 mois. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2013, deux sessions d'examen se sont déroulées pour la formation d'ambulancier (février et juillet). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 18 semaines, les personnes interrogées ont donc débuté leur formation en 2012 ou 2013.

19 des 44 sortants ont répondu aux questionnaires à 6 et 12 mois, soit un taux de **43%**, supérieur au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (37%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (38% soit 529 répondants pour 1 394 sortants).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**. A noter qu'il n'a pas été possible de comparer leur profil à celui des élèves, inscrits en dernière année de formation en 2013, recensés par le Ministère de la santé (données non disponibles dans l'enquête DREES) .

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes (désignées aussi par le terme formations sanitaires).

Note : Des graphiques peuvent ne pas figurer sur certains items **du fait d'effectifs insuffisants**.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation



LE PROFIL DES RÉPONDANTS

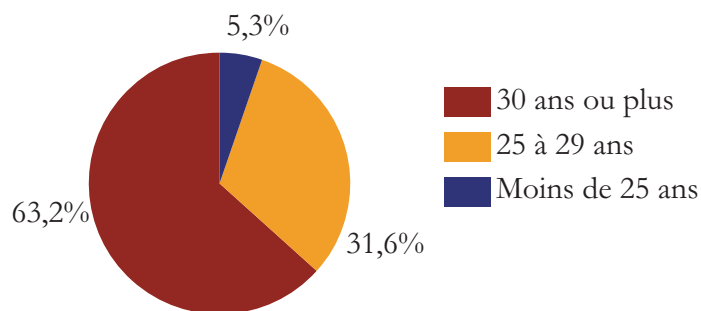
Quel est leur sexe ?

 53%  47%

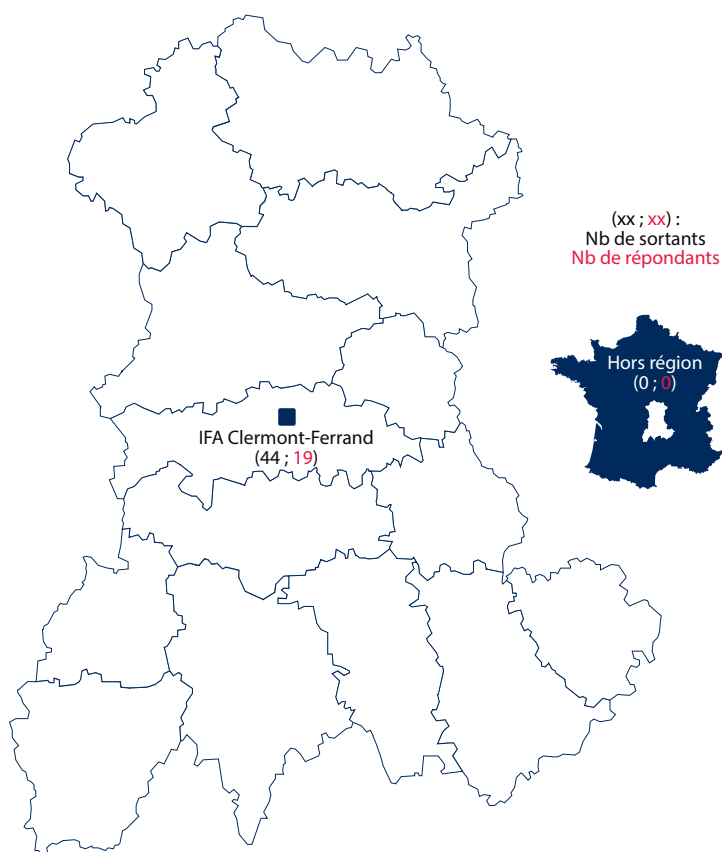
Le public des répondants est à parité hommes - femmes.

Plus de 3 sortants sur 5 ont plus de 30 ans**.

Quel est leur âge ?



Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



Un seul institut (IFA) propose la formation d'ambulancier, en formation initiale agréée par la Région, en Auvergne (COTEF de Clermont-Ferrand).

A noter qu'un autre IFA est agréé par la Région en Auvergne (à Toulon-sur-Allier), mais uniquement pour des parcours de formation en cours d'emploi.

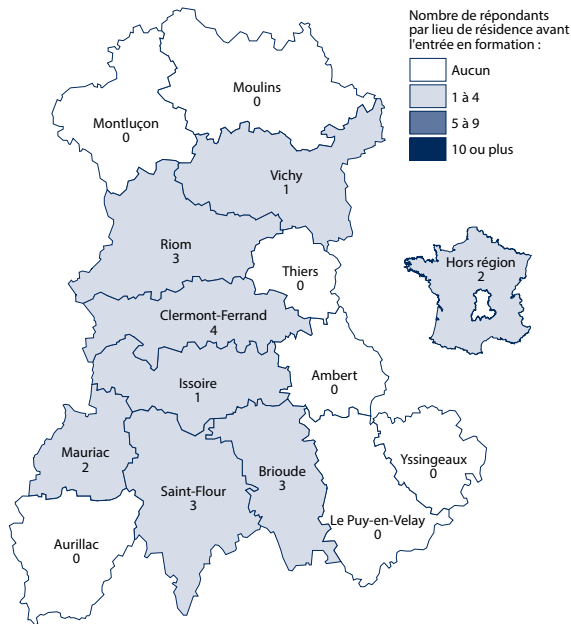
Ont-ils obtenu leur diplôme ?

95% des répondants mentionnent l'obtention totale du diplôme d'ambulancier (18 personnes) et 1 répondant, une validation partielle.

** L'âge calculé est celui à la sortie de formation.

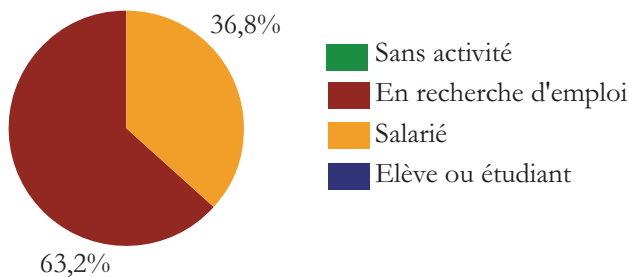
LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



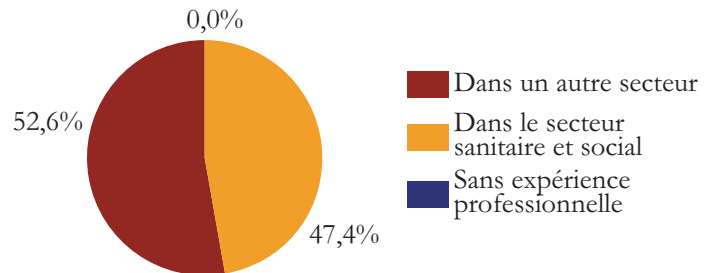
4 des 19 répondants résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand avant leur entrée en formation d'ambulancier et 2 hors région.

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?



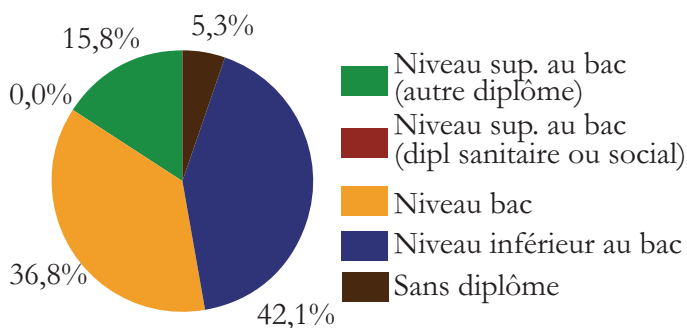
37% des répondants étaient salariés avant d'entrer en formation d'ambulancier, les autres étaient demandeurs d'emploi.

Quelle était leur expérience professionnelle avant l'entrée en formation ?



La totalité des répondants avait une expérience professionnelle antérieure et la moitié travaillait auparavant dans le secteur sanitaire et social.

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?



42% des répondants étaient titulaires d'un diplôme de niveau 5 avant leur entrée en formation et 37% d'un niveau bac (respectivement 8 et 7 personnes). Cette répartition entre niveaux 5 et 4 est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec 4 titulaires de l'attestation de formation d'auxiliaire ambulancier et 4 bacs (professionnel, général ou technologique). A l'entrée en formation, 69% des répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis plus de 5 ans (en moyenne depuis 9,0 ans).

Avaient-ils suivi une préparation au concours d'entrée dans la formation ?

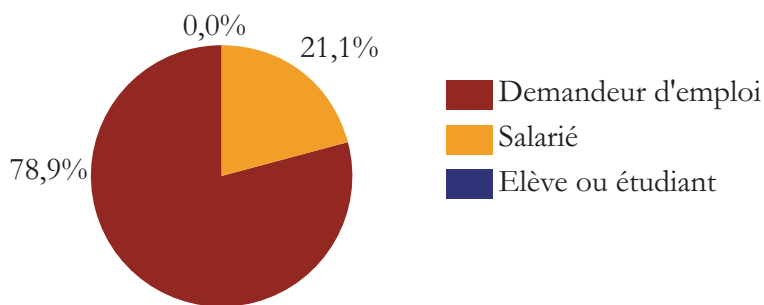
3 répondants indiquent avoir suivi une préparation au concours. Cette préparation s'est effectuée pour 2 personnes au sein d'un organisme de formation (autre qu'un lycée) et dans une structure publique.



LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

79% des répondants avaient le statut de demandeur d'emploi pendant la formation (15 personnes) et les autres celui de salarié.



Etaient-ils en formation partielle ?

2 des 19 répondants ont déclaré être en formation partielle :

- 1 était en formation passerelle (détention d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation). L'obtention de sa dispense datait de plus d'un an.
- et 1 redoublait.

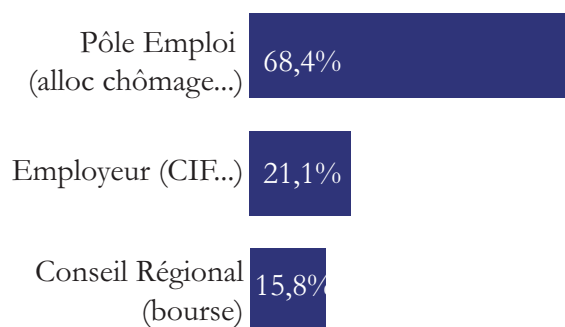
A l'issue de la formation, les 2 répondants avaient validé la totalité des modules suivis (entre 1 et 4).

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

La totalité des 19 répondants déclare avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne.

Parmi eux, 68% ont perçu une allocation Pôle Emploi, 21% une rémunération de leur employeur, etc..

A noter qu'une même personne peut bénéficier de plusieurs aides ce qui explique que le cumul des pourcentages dépasse 100%.

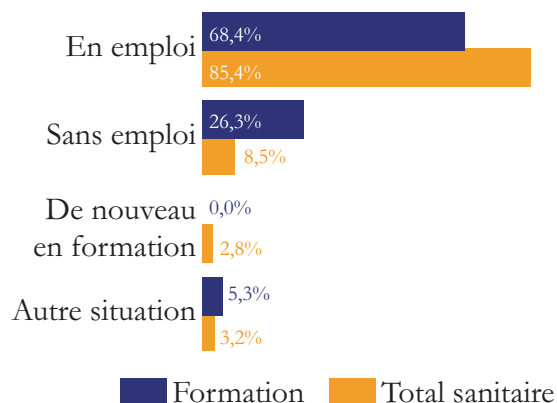


LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

68% des répondants étaient en emploi 6 mois après la formation (13 personnes), contre 85% pour l'ensemble des répondants des formations paramédicales et de sages-femmes.

5 répondants étaient en recherche d'emploi à la date de l'enquête.



NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

12 des 13 répondants exerçaient le métier d'ambulancier.

Quel était leur statut professionnel ?

10 des 13 répondants étaient en emploi stable* (38% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

Dans le détail, 9 étaient en CDI, 1 titulaire ou stagiaire de la Fonction publique et 2 étaient en CDD ou CTI (contre 58%).

A noter qu'aucun des répondants n'occupait un emploi aidé.

Quelle était la durée du contrat ?

10 des 13 répondants occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation (34% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

Quel était le temps de travail ?

La totalité des 12 répondants exerçait une activité à temps plein contre 92% pour les répondants des formations sanitaires.

* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?

11 des 13 répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement à caractère sanitaire (ambulances, transfusion...).

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?

12 des 13 répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés (26% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

La totalité des 13 répondants déclarait gagner moins de 1 600 euros nets mensuels (contre 71% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

Le salaire net mensuel moyen est de 1 362 €, inférieur de 12% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 526 €).

A noter que ce salaire mensuel moyen est d'un montant équivalent à celui perçu par les aides-soignants, diplômés de même niveau de formation.

Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?

7 des 8 répondants ont obtenu leur emploi 3 mois ou moins après leur sortie de formation (89% pour l'ensemble des répondants des formations paramédicales et de sages-femmes).

La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (6 citations), devant l'employeur précédent (3).

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?

Quel était le lieu de travail ?

6 mois après leur sortie, 3 des 13 répondants travaillaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand, le même nombre sur le territoire de Riom et 2 exerçaient hors région.

11 des 12 répondants travaillaient sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation.

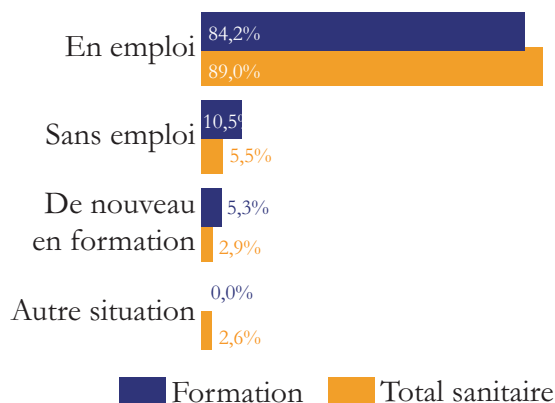


LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

84% des répondants étaient en emploi 12 mois après la formation (16 personnes), soit un taux d'emploi en léger retrait par rapport à celui de l'ensemble des répondants des formations sanitaires (89%).

Cette part est très nettement supérieure au pourcentage enregistré à six mois (+16 points).



NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

14 des 15 répondants exerçaient le métier d'ambulancier.

Quel était leur statut professionnel ?

11 des 16 répondants étaient en emploi stable (*versus* 50%). Dans le détail, 9 personnes étaient en CDI, les 2 autres non salariés ou dans la fonction publique.

Les 5 autres répondants étaient en CDD (47% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

Aucun des répondants n'était en contrat aidé.

Quelle était la durée du contrat ?

10 des 15 répondants occupaient un emploi à durée indéterminée (44% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

4 répondants étaient en contrat d'une durée inférieure à 6 mois.

Quel était le temps de travail ?

Comme à 6 mois, l'ensemble des répondants exerçait une activité à temps plein contre 93% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?

13 des 15 répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement à caractère sanitaire (ambulances, transfusion...), les 2 autres en établissement hospitalier.

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?

12 des 15 répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés.



■ ■ LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

14 des 15 répondants déclaraient gagner moins de 1 600 euros nets mensuels (63% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

Le salaire net mensuel moyen est de 1 380 € (pas d'augmentation en 6 mois), inférieur de 13% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 563 €).

Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?

9 des 15 répondants ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation (71% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

Comme pour la situation à 6 mois, la candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (9 citations), devant l'employeur précédent (3).

Quel était le lieu de travail ?

4 des 15 répondants travaillaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand et le même nombre exerçait hors région.

En moyenne, 12 mois après leur sortie, 10 des 14 répondants auvergnats travaillaient sur leur territoire de résidence antérieur.

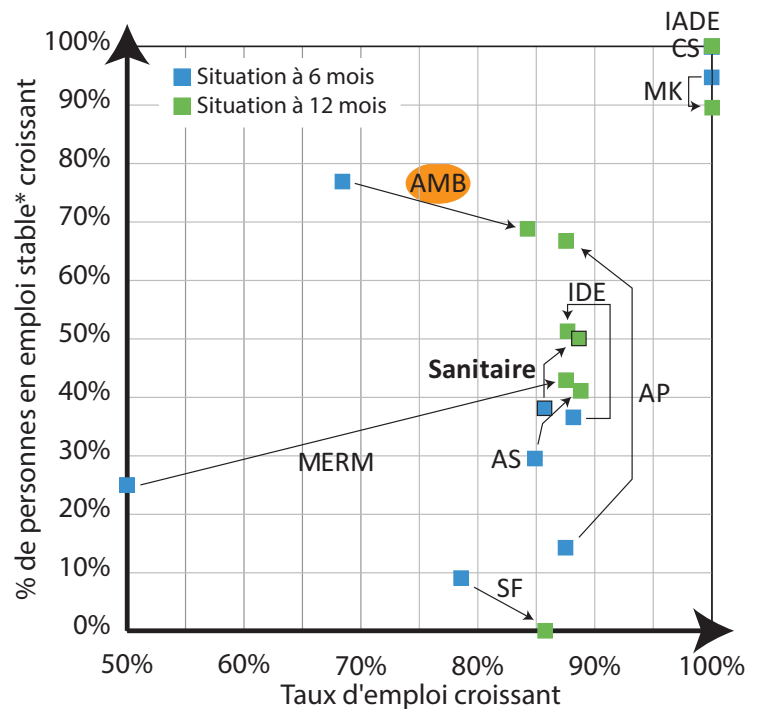


SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les sortants de la formation d'ambulancier enregistrent, comparativement à l'ensemble des sortants de formations paramédicales et de sages-femmes, une évolution atypique avec une forte croissance du taux d'emploi et une recul de la part d'emploi stable entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois.

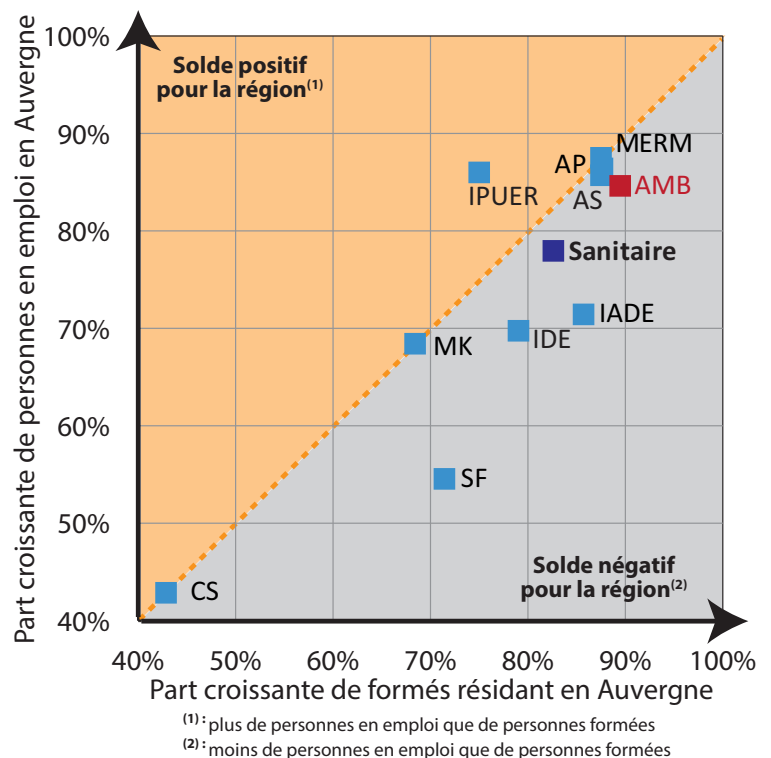
Ainsi, le taux d'emploi des ambulanciers augmente de 16 points, de 68% à 84% (+3,5 points en 6 mois pour l'ensemble des répondants sanitaires). Le taux d'emploi stable évolue de 77% à 69% à 12 mois, soit -8 points en 6 mois (+12 points pour les sortants de formations sanitaires).



Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le solde d'ambulanciers est légèrement négatif. Ainsi, les formés étaient à 90% des résidents auvergnats et 84% d'entre eux sont restés travailler en Auvergne.

La situation est meilleure que celle de la moyenne toutes formations sanitaires confondues (solde négatif) avec des parts de personnes résidant ou travaillant en Auvergne plus importantes.



Ces éléments sont, cependant, à confirmer par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.

Le comparatif de la situation sur le marché du travail entre les sortants de 2012 et ceux de 2013 n'a pu être réalisé, le nombre de répondants en 2013 étant insuffisant.



L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

APEMK : année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

BEP CSS : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

CS : Cadre de Santé

DE AS : Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Formation partielle : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

Formation passerelle : pour les personnes titulaires

d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation

FP : Fonction Publique

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

MERM : Manipulateur en électroradiologie médicale

MK : Masseur-kinésithérapeute

PACES : Première Année Commune aux Etudes de Santé, conduit les étudiants aux 4 filières médicales, médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme) au terme d'un concours

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

